

« DÉBATTRE DES PHÉNOMÈNES DE RADICALISATION »
ANIMATIONS EN CLASSE - PROPOSITION

<p>Réseaux et niveaux concernés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Secondaire</p> <p>Type de circulaire</p> <p><input type="checkbox"/> Circulaire administrative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p>Période de validité</p> <p><input type="checkbox"/> A partir du</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Du 01/03/2017 au 21/12/2018</p> <p>Documents à renvoyer</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Date limite d'inscription :</p> <p><input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</p> <p>Mot-clé : Radicalisation violente/terrorisme/ Animations</p>	<p>Destinataires de la circulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - A Monsieur le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - A Madame la Vice-présidente, Ministre de la Culture et de l'Enfance ; - A Monsieur le Vice-président, Ministre de l'Enseignement supérieur ; - A Madame la Ministre de l'Education ; - A Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française ; - A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement ; - Aux Pouvoirs Organisateur des établissements d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ; - Aux Administrateurs (trices) des Internats et des homes d'accueil. <p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au service général de l'Inspection ; - Aux organisations syndicales ; - Aux fédérations de pouvoirs organisateurs ; - Aux Associations de Parents.
--	---

Signataire		
Ministre/ Administration :	Monsieur Frédéric Delcor, Secrétaire général	
Personnes de contact		
Service ou Association : Cellule de coordination Démocratie ou barbarie		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Pascal Pierart	02 413 22 80	pascal.pierart@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Parallèlement à l'ensemble de ses politiques de soutien au vivre ensemble et à la citoyenneté responsable (par la culture, l'éducation, le sport), la Fédération Wallonie-Bruxelles poursuit sa politique volontariste de prévention des extrémismes menant à la violence.

Dans le cadre du renforcement de ces initiatives et suite à l'avis favorable du comité d'experts, le Centre de Ressources et d'Appui pour la prévention des extrémismes et des radicalismes violents (CREA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, réitère sa proposition de deux outils afin d'appréhender le phénomène du radicalisme au sein des écoles.

Premier outil : « Le terrorisme en question »

Sur base de ses outils pédagogiques développés sur le terrorisme et sur la radicalisation des jeunes belges engagés dans le djihadisme, la **Coordination Nationale d'Actions pour la Paix et la Démocratie (CNAPD)** propose des animations centrées sur les enjeux politiques qui sous-tendent ces questions. Prévue pour une classe, la durée de l'animation n'excèdera pas une demi-journée.

Le public visé par cette activité est le groupe-classe de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années du secondaire.

Les objectifs recherchés : prendre du recul

- ✓ Identifier des représentations et les mettre en question ;
- ✓ Accompagner la volonté de comprendre : rechercher, identifier et interroger un faisceau de causes ;
- ✓ Proposer une information critique, des références, des pistes plurielles de lecture et d'interprétation ;
- ✓ Promouvoir l'exercice de la citoyenneté et de l'action non-violent.

Second outil : « Rien à faire, rien à perdre » animations avec support pédagogique.

Sur base des vidéos retraçant le parcours de jeunes partis pour la Syrie, réalisées à partir de leur récit, l'ASBL S.A.V.E. Belgium propose une animation de deux heures de cours.

Le public visé par cette activité est celui des classes de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années du secondaire.

Les objectifs recherchés :

- ✓ Intégrer les notions de radicalisme violent ;
- ✓ Mieux comprendre les techniques de prosélytisme et de recrutement ;
- ✓ Proposer une information critique, des références, des pistes plurielles de lecture et d'interprétation.

Pour toute information sur S.A.V.E. Belgium : www.savebelgium.org

Pour s'inscrire à une animation proposée par la présente circulaire, je vous invite à manifester votre intérêt, par simple courriel, auprès du Centre de Ressources et d'Appui pour la prise en charge des extrémismes et radicalismes violents (CREA).

Personne de contact au CREA : **Pascal PIERART** téléphone : 02/413.22.80, adresse mail : pascal.pierart@cfwb.be

Vous trouverez également une série de ressources relative à cette thématique sur le site internet www.extremismes-violents.be

Je vous remercie de transmettre cette information aux membres de votre équipe pédagogique susceptibles d'être intéressés par ces animations.

Le Secrétaire général,

Frédéric DELCOR